

La construction bois en France

À la demande de ses membres, l'Observatoire Économique de France Bois Forêt vient de publier une enquête qui dresse un état des lieux de la construction bois en France. L'enquête fait le point sur le marché, les entreprises liées au bois, les différents systèmes constructifs, les chiffres d'affaires et les entreprises spécialisées ou non. Une enquête que les professionnels liés au secteur du bois attendaient depuis quelques années.

PROFESSION

Le bâtiment est le premier consommateur de bois en France, et la construction bois connaît un fort développement mais, à part quelques chiffres émanant de différentes fédérations, de syndicats, d'entreprises ou d'associations, impossible d'avoir une vue globale et détaillée de ce secteur. "Cela ne s'était jamais fait dans la filière bois en raison de la complexité des procédures à mettre en œuvre : en effet, les professionnels travaillent le bois, mais à des stades différents. Ce n'est donc pas simple de suivre le produit et de collecter les informations nécessaires à la réalisation d'études économiques", explique Jean-Pierre Michel, Président de France Bois Forêt. "C'est pourquoi il paraissait important, dans le cadre de l'Observatoire Économique de France Bois Forêt, de dresser un état des lieux dans le but de mieux connaître ce marché et de donner aux professionnels les moyens d'anticiper et de répondre à la demande". En voici les grandes lignes.

2 466 entreprises en France

86 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois sont répertoriées dans l'une des quatre activités suivantes : fabrication de charpente et menuiserie, construction de maisons individuelles, travaux de menuiserie et travaux de charpente.

- En France, un fabricant de charpente et menuiserie sur cinq est présent sur le marché de la construction bois, ainsi qu'une entreprise de charpente sur cinq. Des entreprises ayant d'autres activités réalisent aussi des constructions bois.
- En 2011, ces 2 466 entreprises qui emploient 31 940 salariés, toutes activités confondues, ont réalisé un chiffre d'affaires total égal à 3,9 milliards d'euros HT. 79 % du chiffre d'affaires total est réalisé dans la construction neuve, soit 3,1 milliards d'euros. Le logement est le marché principal (68 % du chiffre d'affaires en construction neuve).

L'activité construction bois des 2 466 entreprises

La construction bois désigne toutes les techniques constructives à base de bois permettant de réaliser un bâtiment neuf (résidentiel et non résidentiel) : celles-ci sont l'ossature bois, le système poteau-poutre, les panneaux massifs contrecollés ou contre cloués, le colombage traditionnel et le bois massif empilé.

- En 2011, le montant généré par le marché de la construction bois s'élève à 2 milliards d'euros HT, soit 51 % du chiffre d'affaires total des entreprises présentes sur ce marché. Ce sont les entreprises de charpente qui ont la contribution la plus forte au chiffre d'affaires généré sur le marché de la construction bois (à hauteur de 40 %).

Plus d'une maison sur dix construites en France est en bois

Partout en France, le nombre de mises en chantier a progressé en 2011.

- Avec 11,3 % de parts de marché pour la maison individuelle en 2011 (secteur diffus), soit 15 685 chantiers, la tendance "bois" est nettement à la hausse. Mais le bond le plus spectaculaire concerne les opérations d'extension et de surélévation en bois (+ 27 %) et les bâtiments tertiaires privés et publics (+ 20 %).

L'ossature bois domine

L'ossature bois est le système constructif le plus utilisé pour réaliser les constructions bois (75 % des cas). On retrouve, loin derrière, le système des poteaux-poutres (12 %) puis du bois massif empilé, de type madrier (5 %).

- 55 % des entreprises utilisent plus d'une technique constructive pour réaliser leur construction bois. 40 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois utilisent exclusivement l'ossature bois.

Un marché très localisé

Pour plus d'une entreprise sur deux, la présence sur le marché de la construction bois est assez récente : inférieure ou égale à 10 ans, voire inférieure à 5 ans pour plus du quart d'entre elles.

- 44 % des entreprises n'interviennent que sur leur département. Un peu plus d'une entreprise sur dix intervient sur l'ensemble de la France.
- Plus de la moitié de ces sociétés déclarent utiliser des bois provenant des forêts françaises, et plus des trois-quarts utiliser du bois certifié. Un effort reste toutefois à faire dans ce domaine, une entreprise sur cinq s'avouant incapable d'estimer la part de bois certifié qu'elle utilise.

L'Observatoire Économique de la construction bois en France a été créé en 2008 par France Bois Forêt (FBF) en partenariat avec les Interprofessions Régionales du Bois (IRB), la Fédération Française du Bâtiment Charpente Menuiserie Parquets (FFB-CMP), Afcobois, maisonbois.com et Woodsurfer.

L'étude complète est disponible sur le site www.franceboisforet.fr.